



Toulouse, le 11 avril 2008

## CERTIFICATION EN FLE/FLS

### Rapport du jury pour la session 2008

#### Rectorat

#### Inspection Pédagogique Régionale

#### Référence

Dossier suivi par  
Jacques DESERT

Téléphone  
05 61 17 72 13  
05 61 17 72 14  
05 61 17 72 15  
05 61 17 72 16

Fax  
05 61 17 72 11  
Mél.

ipr@ac-toulouse.fr

Place Saint-Jacques  
31073 Toulouse cedex 9

#### Composition du jury :

président Jacques DESERT, IA-IPR de lettres, coordonnateur du CASNAV

#### membres 1<sup>er</sup> degré :

- Eliane ROQUEFEUIL, IEN Rodez et ASH
- Jocelyne FERNANDEZ, professeur des écoles, Ecole élémentaire de La Bastide de Sérrou

#### 2<sup>nd</sup> degré :

- Emilienne PRICA, formatrice académique CASNAV
- Bettina KIRCHOFS, professeur agrégé d'allemand, L.P.Toulouse-Lautrec d'Albi
- Farid BENARIOUMLIL, professeur de lettres modernes, collège Sand de Toulouse
- Céline CALMEJANE, professeur de lettres modernes, collège Vauquelin de Toulouse

#### Bilan statistique :

	inscrits	présents	admis	% d'admis
1 <sup>er</sup> degré	4 (11 – 7)	4 (10 – 7)	4 (9 – 5)	100% (90, 71)
2 <sup>nd</sup> degré	19 (29 – 14)	11 (19 – 12)	6 (11 – 7)	54, 5% (58, 58)

N.B. les nombres entre parenthèses sont ceux de la session 2007 et de la session 2006

Le nombre de candidats est en baisse, notamment dans le premier degré alors que tous les maîtres de CLIN sont loin d'être certifiés. En revanche, dans le second degré, les besoins diminuent progressivement dans la mesure où le nombre de dispositifs est stable et qu'ils sont pour la plupart pourvus d'un titulaire. Cela dit, sur les 19 professeurs du second degré inscrits, seuls 13 ont remis leur rapport dans les délais et ont donc été autorisés à passer l'oral. Rappelons qu'une journée de formation spécifique a été organisée par le CASNAV pour informer les candidats à la certification sur les attentes de l'institution et leur fournir les éléments méthodologiques indispensables à la réussite de l'examen, en sus de tous les stages destinés aux enseignants accueillants ces publics. Nombre de reçus à la certification complémentaire en ont d'ailleurs largement profité.



2/2

Remarques générales.

Au bout de quatre ans d'existence, l'examen trouve maintenant son rythme de croisière. Les attentes du jury sont sans doute plus précises et ses exigences plus grandes. Que l'on soit un jeune enseignant en formation ou un professeur chevronné, le bon candidat est celui qui réussit à faire partager sa motivation et sa réflexion, à défaut de son expérience. Pour sympathique que soit leur démarche, les candidats dont le dossier, l'exposé ou l'entretien révèlent un manque voire une absence de préparation ne peuvent espérer être reçus. Outre les textes officiels (note de service parue au B.O. n°39 du 28 octobre 2004 pour la définition de l'épreuve ; B.O. spécial du 25 avril 2002 pour la fondation des CASNAV), il faut avoir lu les programmes de français de l'École et du Collège, les documents d'accompagnement, les textes sur le socle commun ainsi que sur l'apprentissage des langues à travers le cadre européen de référence. Il s'agit d'abord en effet d'enseigner une langue, de sa fonction de communication à celle de support des savoirs scolaires.

Le rapport et l'exposé.

Si les rapports ont globalement respecté les indications de la circulaire, ils n'ont pas tous présenté une expérience de façon à la fois synthétique (il se s'agit pas de se raconter) et pertinente (il convient de tirer des enseignements). Cela dit, les candidats ont mené avec honnêteté un effort de réflexion professionnelle.

Les exposés, en revanche, ont été généralement décevants. Rappelons à cette occasion qu'il n'est pas dans l'esprit de l'examen de faire cet exposé à l'aide d'une note de présentation : le candidat dispose uniquement, comme le jury, du dossier. Des notes supplémentaires n'auraient de sens que si le candidat avait un temps de préparation spécifique, pour répondre par exemple à une question tirée au sort. Ce n'est pas le cas. Peu de candidats ont su structurer leur exposé et ils ont souvent oscillé entre deux écueils : la répétition du dossier ou une suite de propos anecdotiques quand il faudrait mettre l'ensemble en perspective et au besoin approfondir tel ou tel aspect essentiel du rapport.

L'entretien.

Il s'est le plus souvent avéré plus intéressant et plus instructif que l'exposé. Il a généralement permis de mettre en valeur l'expérience des candidats et de repérer leurs compétences. Certains ont su montrer une vraie passion pour ce public et cet enseignement ; seuls quelques uns ont réussi à la fonder sur la connaissance des objectifs officiels et des lectures théoriques bien maîtrisées. Il convenait en effet de montrer sa capacité à analyser les enjeux de cet enseignement et de son approche didactique. Certains ont davantage insisté sur des « projets » à dimension socio-culturelle que sur les compétences linguistiques à mettre en place, l'articulation essentielle entre l'apprentissage de la langue de scolarisation, la maîtrise de l'écrit et l'entrée dans les savoirs disciplinaires. Les outils par ailleurs sont peu connus, qu'il s'agisse des méthodes de FLE, des logiciels ou de l'apport de l'internet. Leur évocation et leur critique s'avèrent pourtant des apports essentiels pour construire une réflexion approfondie.

En conclusion, un candidat à la certification complémentaire doit montrer, au-delà de son intérêt pour ce public, sa connaissance des attentes de l'institution, des programmes de lettres et de langues, ainsi que quelques lectures théoriques bien assimilées. Il doit surtout témoigner d'une réflexion didactique qui fasse de lui un enseignant performant.